

Mobilisant quelques 300 collectionneurs d'art contemporain, l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (ADIAF) s'est donnée comme mission de contribuer au rayonnement international de la scène française et de développer l'esprit de collectionneur. Son action se déploie autour de trois pôles :

LE PRIX MARCEL DUCHAMP

Créé en 2000, le Prix Marcel Duchamp compte parmi les actions phares de l'ADIAF. Organisé en partenariat avec le Centre Pompidou et doté de 90 000 euros dont un prix de 35 000 euros pour le lauréat, il est considéré aujourd'hui comme une référence parmi les grands prix d'art contemporain mondiaux.

Ce prix de collectionneurs distingue chaque année un lauréat parmi quatre artistes français, ou résidant en France, travaillant dans le domaine des arts visuels. Il leur permet de bénéficier d'une exposition de trois mois au sein d'une des plus importantes institutions muséales au monde. Plus de 90 artistes et 23 lauréats ont été distingués.

EXPOSITIONS ET RÉSIDENCES

Plus qu'une distinction prestigieuse, le Prix Marcel Duchamp est un dispositif complet d'accompagnement des artistes grâce au programme d'expositions de l'ADIAF : plus de 50 expositions sur la scène française organisées autour des artistes du Prix Marcel Duchamp, dont 20 à l'international. L'ADIAF propose également aux artistes des résidences : en France au sein de la Sèvres-Manufacture et musées nationaux et aux États-Unis au sein de la Villa Albertine.

PLATEFORME COLLECTIONNEURS

L'ADIAF se veut également un lieu d'épanouissement pour les amoureux d'art contemporain et offre de nombreuses propositions à ses membres qui peuvent ainsi aiguïser leur « œil » de collectionneur : rencontres d'artistes, visites d'ateliers collectifs, avant-premières d'expositions, dîners-débats, voyages, visite de foires d'art contemporain...

CODE DÉONTOLOGIQUE DE L'ADIAF

[Extrait]

Dans le cadre de ses activités de promotion de la scène française et de sensibilisation à l'art contemporain, l'ADIAF organise de nombreux événements. L'appartenance à l'Association oblige ses membres au respect de règles de conduite qui font notre intégrité et notre éthique.

Respect : nos valeurs humanistes sont basées sur la confiance et le respect des personnes : considération, tolérance et rejet absolu de toutes discriminations, de toute forme d'abus d'influence, et de harcèlement physique et moral.

Intégrité : aucun profit direct ou indirect ne doit être tiré des activités de l'association. Lors des visites et événements ADIAF, les membres doivent s'abstenir de toute démarche commerciale et de tout marchandage financier, notamment vis-à-vis des artistes.

Confidentialité : les membres s'engagent à ne pas utiliser à des fins professionnelles les coordonnées et informations données lors des rencontres ADIAF.

Précision : il est demandé aux collectionneurs ayant une activité marchande dans le domaine des arts visuels de bien vouloir en informer l'ADIAF.



Déduction fiscale

L'ADIAF étant une association d'intérêt général, ses membres bénéficient d'un avantage fiscal au titre du mécénat : réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de leur cotisation dans la limite annuelle de 20% du revenu net imposable.



PRIX MARCEL DUCHAMP

ADHÉSION 2024

- Rejoindre un réseau de 300 collectionneurs passionnés d'art contemporain et mobilisés autour de la scène française.
- Participer au Prix Marcel Duchamp (sélection des artistes, événements autour du prix).
- Contribuer au rayonnement international des artistes de la scène française en soutenant les expositions organisées par l'ADIAF en France et à l'étranger (plus de 50 à ce jour).
- Participer au programme Collectionneurs et aux propositions d'ADIAF Emergence : une soixantaine d'animations par an.

Association pour la diffusion internationale de l'art français

Siège : 23 quai Voltaire, 75007 Paris
Permanence : 101 rue de Prony, 75017 Paris
Tél. 01 40 54 9381
adiaf@adiaf.com
www.adiaf.com

Instagram : @ADIAF_O / LinkedIn : ADIAF

les différentes FORMULES D'ADHÉSION PARTICULIERS

ADHÉRENT

Solo moins de 30 ans : 200 € (68 € après défiscalisation)

Duo moins de 30 ans : 300 € (102 € après défiscalisation)

Solo : 280 € (95,20 € après défiscalisation)

Duo : 450 € (153 € après défiscalisation)

Prix Marcel Duchamp

- Vote pour établir la liste des artistes proposés au comité de sélection du Prix Marcel Duchamp
- Invitation à l'annonce des nommés
- Invitation personnelle au vernissage de l'exposition du Prix Marcel Duchamp au Centre Pompidou
- Accès aux événements* : réception de l'Assemblée générale, soirée autour du lauréat du Prix Marcel Duchamp

Programme Collectionneurs*

environ 60 événements par an :

- Visites exclusives d'ateliers d'artistes et de collections privées
- Visites d'expositions et de foires
- Visites en région et voyages à l'étranger
- Programme ADIAF Emergence : visites d'ateliers collectifs, tables-rondes...
- Cartes VIP des foires partenaires françaises sur demande : Drawing Now, Asia Now..

*Les différents événements sont accessibles dans la limite des places disponibles. Une participation financière aux frais d'organisation peut être demandée.

Règlement

- sur le **site www.adiaf.com** via l'espace Membres (renouvellement)

- par **virement** :

RIB : 30004 01471 00010020550 16

IBAN : FR76 3000 4014 7100 0100 2055 016

BIC : BNPAFRPPPRG

Merci d'indiquer le nom de l'adhérent dans l'objet du virement

- par **chèque** à l'ordre de l'ADIAF

À envoyer au 101 rue de Prony, 75017 Paris

DONATEUR

Solo 500 € (170 € après défiscalisation)

Duo 650 € (221 € après défiscalisation)

Mêmes avantages que la catégorie précédente

PLUS

- Cartes VIP pour les foires partenaires en France : Art Paris, Paris Photo.
- Sur demande et selon disponibilités, cartes VIP pour d'autres foires
- Accès prioritaire aux dîners-rencontres autour de personnalités du monde de l'art
- 1 catalogue du Prix Marcel Duchamp offert
- Possibilité de souscription aux éditions limitées ADIAF

BIENFAITEUR

Solo 750 € (255 € après défiscalisation)

Duo 1000 € (340 € après défiscalisation)

Mêmes avantages que la catégorie précédente

PLUS

- Cartes VIP pour les foires internationales sur demande et selon disponibilités : Arco, Art Brussels, Frieze, Artissima...
- Priorité d'inscription aux activités du Programme Collectionneurs

MÉCÈNE

2200 € (748 € après défiscalisation)

Mêmes avantages que la catégorie précédente

PLUS

- 2 catalogues du Prix Marcel Duchamp
- Possibilité pour 2 personnes de participer au programme collectionneurs de l'ADIAF
- 1 place offerte pour la soirée autour du lauréat du Prix Marcel Duchamp
- Priorité pour la souscription aux éditions limitées ADIAF

GRAND MÉCÈNE

5 500 € (1 870 € après défiscalisation)

Mêmes avantages que la catégorie précédente

PLUS

- 2 places offertes pour la soirée autour du lauréat du Prix Marcel Duchamp
- Priorité pour tous les événements

ADHÉSION ADIAF 2024

– valable 1 an, du 1^{er} janvier au 31 décembre –
À régler avant le 31 mars 2024

Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion

**Je souscris au code déontologique de l'ADIAF
et souhaite adhérer en tant que :**

ADHÉRENT Solo moins de 30 ans ADHÉRENT Solo

ADHÉRENT Duo moins de 30 ans ADHÉRENT Duo

DONATEUR Solo BIENFAITEUR Solo

DONATEUR Duo BIENFAITEUR Duo

MÉCÈNE GRAND MÉCÈNE

Nom Prénom

Téléphone [.....] Portable [.....]

Email@.....

Adresse.....
.....

Deuxième personne (Duo)

Nom Prénom

Téléphone [.....] Portable [.....]

Email@.....

Merci de nous indiquer si vous avez une activité marchande en lien avec le monde des arts visuels.

Date [.....] Signature

Conditions d'adhésion

- être collectionneur d'art contemporain,
- avoir le parrainage d'un membre de l'ADIAF,
- souscrire au code déontologique de l'association.

Les galeristes sont les bienvenus(es) mais ne participent pas aux votes pour le Prix Marcel Duchamp.